

AG CONSULTING FORMATIONS ALSACE

Certifiée Qualiopi — Aurélie Grandadam, consultante et formatrice en développement professionnel

QVCT — Diagnostic et plan d'action

Engager une démarche de qualité de vie et des conditions de travail structurée, mesurable et durable.

Public concerné	Dirigeants, DRH, managers et représentants du personnel souhaitant engager ou structurer une démarche de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) au sein de leur organisation.
Prérequis	Aucun prérequis.
Durée	21 heures (3 jours), réparties selon l'avancement de la démarche ; un format adapté incluant un audit ou un baromètre préalable peut être proposé.
Modalités et délais d'accès	Accompagnement en intra-entreprise, pouvant inclure un audit ou un baromètre préalable. Délai d'accès estimé : 4 à 6 semaines selon la taille de l'organisation et le périmètre.
Tarif	Sur devis selon le périmètre (effectif concerné, nombre de sites, modalités d'audit). Devis détaillé gratuit transmis sur demande.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux et le cadre de la QVCT
- Réaliser un état des lieux des conditions de travail au sein de l'organisation
- Identifier les leviers d'amélioration de la qualité de vie au travail
- Construire un plan d'action QVCT priorisé et opérationnel

Contenu et déroulé pédagogique

Module 1 — La QVCT : définitions, enjeux et repères

- Évolution de la notion de QVT vers la QVCT
- Enjeux pour l'organisation et les collaborateurs

Module 2 — Méthodologie de diagnostic

- Baromètre QVCT, entretiens, indicateurs RH
- Recueil et fiabilisation des données

Module 3 — Analyse des résultats et priorisation

- Lecture des résultats du baromètre
- Identification des priorités d'action

Module 4 — Élaboration et pilotage du plan d'action

- Construction du plan d'action QVCT
- Indicateurs de suivi et gouvernance

Méthodes mobilisées

Audit ou baromètre QVCT, ateliers participatifs, analyse de données, accompagnement à la construction du plan d'action.

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis en début et en fin de formation (questionnaire et/ou mise en situation), évaluation continue par l'intervenante pendant les exercices pratiques, questionnaire de satisfaction à chaud, attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action remise à chaque participant.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Les besoins d'adaptation (supports pédagogiques, rythme, accessibilité des locaux ou de la solution à distance) sont étudiés au cas par cas, en amont de la formation, avec chaque participant concerné. Merci de nous signaler toute situation de handicap dès la demande d'inscription afin d'envisager ensemble les aménagements nécessaires.

Contact et inscription

Aurélie GRANDADAM — Consultante et formatrice en développement professionnel

3 Place Barberousse, 67500 Haguenau

Tél. 07 687 687 46 • aurelie@ag-consulting-formations-alsace.com

www.ag-consulting-formations-alsace.com